



Garde d'enfants obligatoirement au papa???

Par **Néline**, le **11/07/2009** à **07:21**

Bonjour, je vais bientôt me mettre en ménage avec un monsieur qui a 2 filles à qui il verse une pension mais il n'a pas la garde et les vois très rarement vu les kms qui les sépare. Ma question est :

La maman qui menace mon ami de lui donner les filles en garde, en a telle le droit? Lui n'en veut pas, vu que son travail lui prend tous son temps. Et moi encore moins.

La maman vu les nombreux problèmes qu'elle honore, on risque de lui retirer les enfants.....Le papa préfère que ses filles soit placées et en aucun cas ne peut et ne veut s'en occuper.

Le juge peut il lui IMPOSER les enfants d'office

Merci de bien avoir la délicate attention de me répondre

Par **magali29**, le **11/07/2009** à **23:20**

[fluo]"La maman qui menace mon ami de lui donner les filles en garde"

"Le papa préfère que ses filles soit placées et en aucun cas ne peut et ne veut s'en occuper"[/fluo]

Sincèrement, il y a vraiment des enfants qui ne naissent pas sous une bonne étoile et je ne comprend meme pas que vous n'ayez pas honte de poster cela sur un forum. Ce n'est pas

dans mon habitude de juger mais la je ne peux faire autrement, ce message me degoute.
Comment voulez vous que ces enfants s'en sorte dans la vie si elles n'ont aucun de leur
parents derriere elles pour les soutenir.
Quel mepris, quel irrespect pour 2 etres qui n'ont pas demandés a etre sur terre.
C'est les vacances d'été, je sais pas moi attachées les a un tronc d'arbre en esperant que
quelqu'un les adopte. Ca me degoute

Par **Visiteur**, le **12/07/2009** à **08:21**

je rejoins magali, normalement on ne juge pas sur ce forum.. mais là ... votre histoire est
lamentable..

[fluo]et moi encore moins !!![/fluo]

je ne vous souhaite pas d'avoir un jour un enfant car personne n'est à l'abri .. et en cas de
difficultés souhaiteriez vous que votre enfant soit placé à l'orphelinat ?

j'espère pour vous que vous ne comptez pas avoir d'enfant avec cette personne.